

### Ventes de biens bâtis

Prix de vente TTC	Mandat de vente simple	Mandat de vente Exclusif
0€ à 250 000€*	5,50%	5%
250 000€ à 500 000€	5,25%	
500 000€ à 1 350 000€	5,00%	
Au-delà de 1 350 000€	4,00%	3%

\*Minimum honoraires 5500€ TTC

Ces honoraires sont à la charges du vendeur.

Ils comprennent la prise de photos par un professionnel, la publication sur plusieurs supports, la commercialisation, des visites, tout l'accompagnement, la constitution de dossier, et négociations...

### Ventes de biens non bâtis : terrain, parcelle, lot...

#### Honoraires

Prix net vendeur	TTC *
< 100 000€	5 500 €
> 100 000 €	5,00%

### Etat des lieux PU/m<sup>2</sup>

	m <sup>2</sup>		m <sup>2</sup>	PU/m <sup>2</sup> TTC*
	-	à	130	3
De	131	à	150	2,75
De	151	à	175	2,5
De	176	à	200	2,25
A partir de	201			2

Ces honoraires sont à la charges du bailleur ± locataire dans le cas d'un état des lieux d'entrée. \*Forfait minimum 100€TTC

### Entremise, commercialisation, visites, constitution dossiers, bail

	m <sup>2</sup>		m <sup>2</sup>	PU/m <sup>2</sup> TTC*
De	-	à	130	5,5
De	131	à	150	4,5
De	151	à	175	3,5
A partir de	176			2,5

\* Tous les honoraires s'entendent TVA comprise de 20%, \*Forfait minimum 180€ TTC